

INFO-PARENT

Rentrée scolaire 2025-2026

Dates à retenir

2 septembre	Journée pédagogique 18 h 30 : Rencontre de parents (préscolaire)
3 septembre	Rentrée scolaire
9 -10 -11 septembre	Photos scolaires (informations à venir)
10 septembre	18 h 30 : Rencontre de parents 4 ^e – 5 ^e – 6 ^e (<u>incluant anglais intensif</u>)
11 septembre	18 h 30 : Rencontre de parents 1 ^{re} – 2 ^e – 3 ^e
16 septembre	18 h 30 : Assemblée générale des parents
23 septembre	Journée pédagogique

Rentrée progressive | Préscolaire

Monseigneur-Jetté

La rencontre de parents pour les élèves de maternelle se tiendra le 2 septembre à 18 h 30.

La rentrée progressive pour les élèves se vivra de la façon suivante :

3 septembre

Groupe A : de 8 h 30 à 9 h 30, accompagnés des parents

Groupe B : de 10 h à 11 h, accompagnés des parents

4 septembre

Groupe A : Toute la journée

Groupe B : Congé

5 septembre

Groupe A : Congé

Groupe B : Toute la journée

8 septembre

Début de l'horaire régulier

Lors de la rentrée progressive, le service de garde restera disponible pour les élèves de maternelle. Afin de bénéficier de ce service, vous devez inscrire votre enfant **au plus tard le 27 août 13 h 00** en remplissant le formulaire suivant : <https://forms.office.com/r/Vygph3RYja>

Accueil des élèves | Primaire

Dominique-Savio et des Sentiers

L'accueil des élèves se fera **sur la cour d'école** pour **TOUS** les élèves à 8 h le matin.

- Les élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e année sont attendus dans la cour de l'école des Sentiers.
- Les élèves de la 4^e, 5^e et 6^e année sont attendus dans la cour de l'école Dominique-Savio.

Les parents sont invités à accompagner leur enfant dans la cour d'école pour la découverte de leur numéro de groupe.

Lorsque le signal pour rentrer à l'intérieur de l'école sera donné, les parents pourront accompagner leur enfant dans l'école quelques minutes afin de trouver ensemble leur classe et leur enseignant(e) et seront invités par la suite à quitter.

La journée se déroulera ensuite selon l'horaire régulier.

Début des classes	8 h 10
Période du diner	11 h 47 à 13 h 02
Fin des classes	15 h 15

Organisation des classes

L'école Monseigneur-Jetté accueillera les classes de la maternelle;

L'école des Sentiers accueillera les classes de 1^{re}, 2^e et 3^e année, ainsi que 4 classes spécialisées;

L'école Dominique-Savio accueillera les classes de 4^e, 5^e et 6^e année, ainsi que 2 classes spécialisées.

Débarcadère et stationnement aux abords de l'école

Nous demandons votre collaboration afin de respecter les différentes signalisations près des établissements scolaires au début et à la fin des classes.

Les élèves transportés en voiture par leur parent devront accéder à la cour d'école par les entrées situées sur la rue Bonin. Nous encourageons vivement les parents à accompagner leur enfant lors de la traversée de la rue Bonin pour accéder à la cour d'école. Ensuite, étant donné le nombre limité de places de stationnement autour de l'école, nous vous remercions de libérer rapidement votre place afin de permettre à d'autres parents de déposer leur enfant en toute sécurité.

En aucun temps, des élèves ne devraient être déposés sur la rue Jetté ou sur la 3^e avenue. Le tout afin de faciliter l'accès au transport adapté pour les élèves des classes spécialisées.

Les élèves marcheurs ou les cyclistes peuvent accéder à la cour par les entrées de la rue Bonin ou les entrées de la rue Jetté.

Le débarcadère des autobus doit rester libre en tout temps.

Transport scolaire

Nous vous invitons à consulter le site Internet du Centre de services scolaire afin d'identifier le numéro d'autobus de votre enfant, ainsi que les heures de départ et de retour. L'information se trouve dans l'onglet *Trouver mon autobus*.

Les enfants qui habitent dans un rayon de 1,6 km de l'école n'ont pas droit au transport en autobus. Vous devrez faire une demande de dérogation à l'école au mois de septembre. Les documents se trouvent dans l'onglet *Transport des élèves du primaire à moins de 1,6 km de l'école*.

<https://csssamares.gouv.qc.ca/parents-et-eleves/transport-scolaire/>

Mozaïk-Parents

L'utilisation du portail est obligatoire.

Les bulletins, les absences, les communications, les relevés (service de garde, relevés fiscaux, etc.), la réinscription, le transport ainsi que plein d'autres informations s'y retrouveront.

Si ce n'est pas déjà fait, vous devez vous créer un compte.

Voici la marche à suivre :

- Rendez-vous sur le portailparents.ca ;
- Vous devez utiliser la même adresse courriel que celle fournie à l'école;
- Vous devez avoir en main le numéro de fiche ou le code permanent de votre enfant ;
- Un seul parent peut être le parent répondant (ce sera ce parent qui pourra faire la réinscription en ligne).

Réseaux sociaux



L'école des Prairies a maintenant [une page Facebook](#). Nous sommes heureux de vous accueillir sur cet espace destiné à partager des nouvelles, des informations et des moments marquants de la vie scolaire.

Nous vous rappelons que cette page n'est pas un moyen de communication officiel avec l'école. Par conséquent, aucun message reçu par l'entremise de cette page ou par Messenger ne sera traité. Pour toutes questions ou demandes d'information, nous vous invitons à communiquer directement avec le secrétariat de l'école.

Pour consulter l'ensemble des informations officielles, nous vous invitons à visiter régulièrement notre site web : des-prairies.csssamares.gouv.qc.ca



Steve Larocque
Directeur



Mélanie Lapierre
Directrice adjointe